

Cimetière



Tarifs des concessions :

<u>Concessions :</u>	<u>Tarifs :</u>
15 ans	80 euros
30 ans	150 euros
50 ans	300 euros
<u>Columbarium :</u>	
15 ans	300 euros
30 ans	400 euros
<u>Cavernes « simples » :</u>	
15 ans	40 euros
30 ans	75 euros
<u>Cavernes « équipées » :</u>	
15 ans	450 euros
30 ans	500 euros

- ✚ Veuillez vous renseigner en Mairie de Nogent (communes associées comprises), au service de l'Etat civil – cimetière, pour le renouvellement des concessions expirées.
- ✚ En cas d'abandon ou de non renouvellement de concession, veuillez adresser un courrier à la Mairie de Nogent. Un modèle est disponible en Mairie si besoin.